

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 AVRIL 2011 A 20 h 30

Présents : M-J. DUPONT, F. ESMANGART de BOURNONVILLE, G. VAILLANT, S. DELAUNAY, F. LAUNAY, E. BIRET, M. CHIFFOLEAU, F. CORTET, F. DENIS, N. DEYROLLE, N. FAUCOND, N. GARBOWSKI, E. GUILLOU, O. NAUD, B. RAUD, E. RAVAUD

Excusés : R. NOUNTCHONGOUÉ, P. ANGIBAUD, M. BRUNEAU

Secrétaire de séance : E. BIRET

Convocation : 6 avril 2011



Aménagement Centre Bourg

Madame Marie-Josèphe DUPONT présente le diagnostic et les trois scénarios d'aménagement réalisés par E.C.R Environnement, bureau d'études chargé du projet d'aménagement du Centre Bourg.

Le périmètre concerné englobe la rue du Commerce, la place de l'Eglise et la rue Saint Vincent. Les travaux consisteront à effacer les réseaux téléphoniques et électriques puis à redéfinir l'usage de l'espace entre les différents usagers.

Après délibération, le Conseil Municipal retient le scénario n°3 et demande au bureau d'études de continuer à travailler cette hypothèse.

Une réunion d'information se tiendra le 18 mai prochain salle Henri IV à 19h30 pour les commerçants et à 20h30 pour l'ensemble de la population.

Animation jeunes

Dossier reporté à une séance ultérieure.

Intercommunalité

- Communauté de Communes de Grand-Lieu :

- Economie : Fabienne ESMANGART DE BOURNONVILLE présente les travaux de la commission économie. Le groupe de travail élabore une charte de développement des zones d'activités. Le cabinet KPMG a fait un diagnostic de l'existant. Une classification des zones va être arrêtée en fonction de leur destination. Une charte du développement commercial est en cours d'étude. Des travaux sont en prévision pour la requalification des zones du Bois Fleuri à la Chevrolière et de Grand-Lieu à Saint-Philbert de Grand-Lieu. Pour la Limouzinière, des travaux sont programmés pour l'extension de la zone de la Boisselée (3 500 m² environ) et pour la mise en chantier de la zone du Lavou.
- Projet de territoire : Monsieur Samuel DELAUNAY fait le point sur les ateliers thématiques du projet de territoire. La phase 2 étudie la synthèse des dossiers retenus à l'issue de la phase 1, pour, à terme, engager des actions, soit au sein de l'intercommunalité, ou de 2/3 communes concernée par la même problématique.
- Siège Communautaire : Madame Marie-Josèphe DUPONT présente le futur siège communautaire implanté à Tournebride. D'une superficie de 1 133 m², ce bâtiment sera labellisé (BBC) et sera développé sur deux niveaux. L'enveloppe financière prévue est de 1,48 M euros H.T
- Fête du sport : Madame le Maire présente la fête du sport 2011 qui se déroulera à Saint Lumine de Coutais le 11 septembre. La randonnée sera estampillée Ouest France.
- Scot – Schéma de cohérence territoriale : Monsieur Frédéric LAUNAY évoque l'éventuel changement de SCOT. Actuellement, le groupe de travail compare le

SCOT du Vignoble avec le SCOT du Pays de Retz. Dans l'éventualité d'un changement, les communes auront trois ans pour mettre à jour leur P.L.U

- Environnement : Collecte ordures ménagères : Monsieur Nicolas GARBOWSKI fait le point sur la nouvelle organisation du service (ramassage des bacs jaunes tous les 15 jours depuis janvier 2011). Il présente également le budget 2011.
 - Spanc : Service Public d'assainissement non collectif : Monsieur Olivier NAUD indique que 21 dossiers de subventions ont été déposés dont 2 pour La Limouzinière au titre de la réhabilitation des assainissements individuels. Tout contrôle doit être réalisé par la SAUR, Société délégataire du service.
 - CET des six pièces : Madame Fabienne ESMANGART DE BOURNONVILLE explique que le projet de panneaux photovoltaïques est suspendu au moratoire, sur le même sujet. L'urgence consiste à étancher les casiers pour empêcher les infiltrations qui génèrent des lixivias qu'il faut ensuite traiter, 7 000 m² sont à recouvrir avec 20 000 m³ de matériaux.
 - CLIC – Vivre son âge : Madame Gisèle VAILLANT indique que pour le moment, le CLIC n'est pas une compétence communautaire. La prise en charge pourrait intervenir à compter du 1^{er} juillet prochain. Le CLIC va être réorganisé et scindé en deux entités, l'une basée à Clisson, celle nous intéressant basée à Tournebride aura pour territoire les Communautés de Communes de Grand-Lieu et Loire-Atlantique Méridionale. Madame VAILLANT demande la désignation de deux membres du Conseil Municipal pour faire partie du Conseil d'Administration de la future association. Madame Gisèle VAILLANT est désignée déléguée titulaire, Madame Bénédicte RAUD déléguée suppléante.
 - Piscines : Monsieur Samuel DELAUNAY indique que le grand 9 est saturé sur certains créneaux, la piscine de Montbert nécessite des travaux de remise aux normes qui sont actuellement à l'étude.
- Syndicat d'alimentation en eau potable de la région de Grand-Lieu. Présentation des tarifs et du budget 2011 par Madame ESMANGART DE BOURNONVILLE, déléguée au Syndicat.
 - Réforme des Collectivités territoriales : Madame le Maire présente les enjeux de la réforme territoriale et ses conséquences, tant pour la commune que la Communauté de Communes.
 - Syndicat Bassin versant de Grand-Lieu : le syndicat va engager des travaux sur deux ruisseaux de la commune : le Lavau et la Roche Plate.

Budget logements sociaux

Madame le Maire demande au Conseil Municipal de créer un budget spécifique pour la construction de logements sociaux.

Après délibération, le Conseil Municipal décide, à compter de l'exercice budgétaire 2011 de créer un budget « Logements sociaux ». Ce budget sera sous nomenclature M 4.

Budget locaux commerciaux

Sur proposition de Madame le Maire, le Conseil Municipal décide de créer un budget « Locaux commerciaux » à compter de l'exercice budgétaire 2011. Ce budget sera sous nomenclature M 4.

P.L.U Modification simplifiée

Monsieur Frédéric LAUNAY propose au Conseil Municipal d'engager une procédure de modification simplifiée conformément au décret n°2009-722 du 18 juin 2009. Les rectifications suivantes feront l'objet de cette procédure :

- Erreurs matérielles :
 1. Zone Nh2 l'Aubrière
 2. Zone UC la Touche Monnet
 3. Zone Nh2 la Résinière
- Suppression emplacement réservé :
 1. Suppression totale de l'emplacement réservé n° 4. La commune étant propriétaire de la partie du foncier concerné.
- Modification du règlement pour les toitures : afin de permettre sur l'ensemble du territoire l'installation de panneaux photovoltaïques ou de système économisant l'énergie, il est proposé de modifier les articles UA11, UC11, N11 et A11 et de les remplacer par le texte de l'article 1AUh11

Le dossier sera consultable en mairie du 2 mai au 3 juin inclus.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal par 15 voix pour et 1 abstention décide de lancer la procédure de modification simplifiée du P.U.

Avenant Marché voirie 2010

Madame Fabienne ESMANGART DE BOURNONVILLE rappelle au Conseil Municipal sa délibération du 10 janvier 2011 concernant un avenant de 2 220,00 euros H.T au marché de voirie 2010 avec l'entreprise SAUVETRE.

Au final, les travaux supplémentaires s'élèvent à 2 400,00 euros HT. Aussi, il est proposé à l'assemblée d'annuler sa délibération du 10 janvier 2011 et d'approuver le nouvel avenant d'un montant de 2 400,00 euros H.T.

Après délibération, le Conseil Municipal par 12 voix pour, 2 contre et 2 abstentions, approuve le nouvel avenant à intervenir et charge Madame le Maire ou un Adjoint de signer les pièces nécessaires.

Chantier Jeunes bénévoles

Monsieur Samuel DELAUNAY invite les élus intéressés à une réunion du comité de pilotage le lundi 9 mai 2011 à 17h00 en Mairie.

Inauguration

Inauguration du groupe scolaire et du terrain multisports le Vendredi 13 mai 2011 à 16h et 17h.

Prochaine réunion du Conseil Municipal Lundi 6 juin 2011 à 20h30

La réunion du 9 mai 2011 est annulée.